
Le cabinet d'architecte BARANI retenu pour réaliser l'Auditorium de l'Institut de France

L'Institut de France annonce aujourd'hui confier la réalisation de son auditorium à l'atelier Barani.

À l'issue d'un concours organisé par l'OPPIC (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture), auquel l'Institut de France a confié le mandat de maîtrise d'ouvrage des études et des travaux de construction de son auditorium, le jury, composé de 14 personnes, membres de l'Institut et personnalités qualifiées, présidé par M. Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut de France, a procédé au classement des quatre projets finalistes –sur les 173 candidatures examinées par le jury– qui lui ont été remis au mois de juin 2011.

Après avoir pris connaissance des esquisses remises par les candidats le jury a décidé de classer les dossiers des quatre cabinets d'architectes dans l'ordre suivant :

1. Atelier Barani
2. Yann Keromnes, Laurence Carminati, Aurelio Galfetti
3. ex-æquo. Dominique Perrault Architecture
3. ex-æquo. OPUS 5 Architectes

Le projet de Marc Barani a notamment été retenu pour ses qualités architecturale et technique qui, en réponse au programme, intègrent parfaitement les espaces existants.

Le projet, dont le coût d'investissement global est de l'ordre de 20 millions d'euros, prévoit la construction d'un auditorium moderne de 400 places et ses annexes (foyer, salles de réunions, bureaux et espaces logistiques), nécessaires pour que, demain, l'Institut de France et les cinq Académies disposent d'un outil indispensable à leurs travaux et à leur rayonnement, accueillant le public et répondant aux exigences de rencontres de dimension internationale. Situé dans l'enceinte du palais du quai de Conti, ce projet architectural contemporain sera édifié sur une ancienne parcelle occupée précédemment par les ateliers de la Monnaie de Paris. Les travaux devraient commencer en 2013 pour s'achever au plus tard au début 2015.

Lieu de prestige par excellence, classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de l'ensemble parisien des rives de la Seine, le Palais qui abrite l'Institut est avant tout un site marqué par un héritage séculaire. Après la Coupole au XVII^e siècle, la grande salle des séances, au XIX^e siècle, le XXI^e siècle verra la construction du troisième projet d'envergure dans l'histoire de l'Institut. Ces intervalles appellent autant à la modernité qu'à la tradition. L'auditorium sera conçu comme un geste architectural majeur et évidemment contemporain.

Les quatre projets seront présentés au public dans le vestibule de la Coupole du quai Conti, à l'occasion des journées du patrimoine, le dimanche 18 septembre 2011 (10h/18h).

Institut de France – Service communication

23 quai Conti 75270 Paris cedex 06 Tél : 01 44 41 43 40 - Fax : 01 44 41 44 50
Courriel : c.bouvier@institut-de-france.fr - Site internet : www.institut-de-france.fr
Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture
OPPIC : Sylvie Lerat Tél : 01 44 97 78 04 Courriel : s.lerat@oppic.fr



1 / CV du lauréat

Marc Barani est un architecte français né en 1957 à Menton. Il exerce à Nice et Paris et est lauréat du Prix de l'Équerre d'argent.

Né en 1957 à Menton, Marc Barani étudie l'architecture à l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille d'où il est diplômé en 1983. En 1990, il est diplômé en scénographie à la Villa Arson.

En 1992, Marc Barani reçoit sa première commande publique, avec l'extension du cimetière de Saint-Pancrace, à Roquebrune-Cap-Martin.

En 2008, il est lauréat du Prix de l'Équerre d'argent et finaliste du Prix Mies van der Rohe en 2009, pour la réalisation de la Gare des Tramways de Nice.



Projets réalisés

- 1992 : Extension du Cimetière Saint-Pancrace, Roquebrune-Cap-Martin
- 1997 : Espace de l'Art Concret – Ateliers Pédagogiques, Mouans-Sartoux
- 2001 : Passerelle du Millénaire, Contes, avec le sculpteur Bernard Pagès
- 2002 : Villa Arson, Studio de Création d'Art Numérique, Nice
- 2004 : Villa privée dans le sud de la France
- 2006 : Cimetière paysager, Valbonne Sophia-Antipolis
- 2007 : Gare des Tramways, Nice
- 2008 : Logements Ilot-Mairie, Saint-Jacques de la Lande
- 2008 : Centre d'art contemporain Les Églises (réhabilitation, restructuration), Chelles, avec le designer Martin Szekely
- 2008 : Musée Fernand-Léger (rénovation, restructuration), Biot, avec Birgitte Fryland scénographe
- 2010 : Pont Renault, Boulogne-Billancourt
- 2011 : Parc de stationnement, Aéroport Nice Côte d'Azur
- 2011 : Pont Eric Tabarly, Nantes

Projets en cours

- Institut Claude Pompidou, Centre de soins Alzheimer, Nice
- Centre de Congrès Prouvé, Nancy
- Fondation Culturel Rafic Hariri, Beyrouth
- Mémorial Rafic Hariri, Beyrouth
- Logements « Les Moulins », Nice
- Parking aérien en silo sur le site d'Euratechnologie, Lille
- Prolongement de la ligne 2 du métro et création d'un pôle d'échange, Marseille

Bibliographie

- 1999 : *Young French Architects*, « Marc Barani », Éditions du Birkhauser Verlag, Suisse
- 1999 : *99 Architectures en 99*, France-Chine, « Extension du Cimetière Saint-Pancrace », Maison d'édition d'architecture et de construction de Chine
- 2000 : *40 architects under 40*, « Marc Barani », Editions Taschen, Köln, London, Madrid, New-York, Paris, Tokyo
- 2005 : *10 x 10_2, 100 Architects 10 Critics*, Éditions Phaidon Press
- 2007 : *25 maisons en bord de mer*, « Villa en belvédère dans le midi », Édition Le Moniteur AMC
- 2009 : *Un pont à Billancourt*, Éditions Couleurs Contemporaines, Bernard Chauveau, textes de Marc Barani et Jean-François Pousse
- 2010 : *Gare des Tramways de Nice*, Éditions Ante Prima / AAM Esitions2010, textes de Maryline Desbiolles et Francis Rambert
- 2011 : *Pont Eric Tabarly*, Édition Archibooks, textes de Renaud Dechamps
- 2011 : *L'architecture contemporaine sur la Côte d'Azur*, Conseil Général des Alpes-Maritimes, Édition Les presses du réel, textes de Jean-Lucien Bonillo et Jean-François Pousse



2 / Note d'intention du lauréat

« L 'architecture est la science des correspondances subtiles »

Cette définition héritée de la tradition hindoue pourrait servir de fil conducteur pour saisir l'exceptionnelle qualité du Palais de l'Institut et conduire son évolution.

La très grande habileté du plan qui se déhanche pour ouvrir en symétrie l'édifice à la Seine, la précision des tracés harmoniques, la beauté des matériaux, le traitement des façades qui varient de l'apparat vers la rigueur en fond de la parcelle, entrent en résonances avec les activités des académiciens, pour sceller un accord vivant entre l'Institut de France, le Palais et son implantation dans la cité.

L'épaisseur historique du site induit un deuxième point d'appui pour concevoir le projet : voir le site comme un palimpseste.

Les cycles successifs de destructions/constructions ont imprimé dans le lieu des lignes de forces qui conservent la trace de chaque intervention.

C'est particulièrement vrai pour la parcelle de l'An IV où subsistent, avec la valeur d'éléments structurants, le tracé de l'enceinte de Philippe Auguste, l'emprise du « jardin du directeur » et les « nouveaux ateliers ».

Ces éléments entremêlés, une fois mis en relation avec la cour 3 et les édifices qui la cernent, dressent les grands axes du projet.

La parcelle est dégagée de toute emprise au sol au droit de la cour, pour retrouver la pleine largeur du jardin qui s'y trouvait.

La cour peut alors se dilater jusqu'au mur de l'enceinte de Philippe Auguste, redonner sens à la véritable colonne vertébrale du site pour proposer un vide, une amplification du sol à l'échelle de l'équipement prestigieux qu'elle accueille. La halle conservée devient alors un filtre, qui sans limiter la nouvelle ampleur visuelle de la cour, restitue sa limite séculaire.

Le travail de tri et de superposition des strates significatives peut continuer avec les bureaux et les salles de réunion adossées au pignon de l'Hôtel de la Monnaie et suspendues au-dessus du foyer. L'auditorium se place en fond de parcelle à partir de l'alignement du bâtiment des Longitudes qu'il prolonge exactement par un pan de pierre dans le foyer.

Les trois entités halle, bureaux, auditorium restent distinctes à la fois séparées et liées par des failles de lumière qui dessinent leur pourtour. L'ambiance lumineuse douce et agréable accentue encore l'effet de légèreté des volumes au-dessus du sol, ici en forme de socle massif.

L'auditorium quant à lui, devra installer un jeu de correspondances avec la Coupole et la grande Salle des Séances pour tenir son rang de troisième lieu fort et symbolique de la vie du Palais.

À la fois lieu de représentation et lieu de travail, il emprunte la pierre à la Coupole et le bois à la grande Salle des Séances.

La pierre en soubassement évoque aussi l'excavation de la parcelle, alors que le bois qui se développe en structure alvéolaire sur les parois, se retourne à l'horizontale en forme de plafond à caisson traversé par la lumière naturelle.

Le remplissage de la trame en albâtre translucide et en panneaux adaptés à l'acoustique de la salle, offre une version contemporaine et performante à ce type de plafond que l'on retrouve ailleurs dans l'Institut.

Ces grandes lignes de la conception pour dire que le projet propose, in fine, comme principe fondateur de s'immiscer dans le faisceau complexe des interrelations qui lient les éléments constituant le Palais, d'en évaluer la valeur historique et de révéler les plus structurants d'entre eux pour faire entrer en résonances le nouvel aménagement avec la tradition de l'Institut et son avenir.



3 / Fiche technique

Institut de France
Construction d'un auditorium
23, quai de Conti PARIS

Maîtrise d'ouvrage	Institut de France
Mandat de maîtrise d'ouvrage	Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture (OPPIC)
Maîtrise d'œuvre	Marc Barani - Architecte (mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre) Julien CAMPAGNE, chef de projet Milan NEWMANN, architecte Ducks Sceno - Scénographe Khepren Ingenierie - Bet structure Alto Ingenierie - Bet fluides et Système de Sécurité Incendie Voxoa - Économiste Jean Paul Lamoureux - Acousticien Cicad - Ordonnateur, Pilote, Coordonnateur
Présentation de l'opération	L'Institut de France souhaite faire construire un auditorium de 400 places et ses annexes (foyer, salles de réunions, bureaux et espaces logistiques) sur une parcelle, occupée pendant deux siècles par des ateliers de frappe de médailles de la Monnaie de Paris mitoyenne du site. Cette parcelle sera restituée à l'Institut de France, au plus tard le 31 décembre 2012. La parcelle est actuellement en partie occupée par une halle industrielle de la fin du XIX ^e siècle dite « des nouveaux ateliers » et se situe à l'aplomb de l'enceinte de Philippe Auguste.
Surface	Environ 2 500 m ² utiles
Parti pris architectural	La halle industrielle conservée et mise en valeur abrite dans un espace flexible, pôle d'accueil, foyer et salle à vocation mixte. Un corps de bâtiment adossé à l'Hôtel de la Monnaie est dédié aux salles de réunions et aux bureaux dans le prolongement de l'aile Lebas et du pavillon Leclant. L'auditorium s'implante en fond de parcelle dans l'alignement du bâtiment des Longitudes.
Calendrier prévisionnel	Désignation du lauréat août 2011 Études de maîtrise d'œuvre septembre 2011 – septembre 2012 Consultation d'entreprises été 2012 – janvier 2013 Restitution de la parcelle par la Monnaie de Paris 31 décembre 2012 Travaux janvier 2013 – avril 2015 Livraison 30 avril 2015
Budget prévisionnel	L'estimation du montant des travaux est fixée à 11,7 M€HT valeur juin 2011 L'enveloppe dévolue à l'opération en euros constants est fixée à 20 M€





Plan masse
Copyright : Atelier Barani

